REÇU EN PREFECTURE
le 28/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20241122-2024_09_11-

Parc naturel régional des Baronnies provençales

# DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

**22 NOVEMBRE 2024**

N° 2024-09-11

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt deux novembre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quatorze novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués
En exercice : 26
Présents (mini 11 dont 6 en salle) : **11**

Nombre de voix
En exercice : 35
Présentes : 11
Exprimées par pouvoirs : 13
**Total (mini 19) : 24**

**Quorum atteint**

***Délégué·es présents·es***

**11 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)**
Sébastien BERNARD, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

***Délégué·es excusé·es ayant donné pouvoir :***
Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Gérard TENOUX à Gilles CREMILLIEUX, Claude AURIAS à Nicole PELOUX, Pierre COMBES à Pascale ROCHAS, Philippe CAHN à Michel ROLLAND, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX, Marlène MOURIER à Christelle RUYSSCHAERT

***Délégué·es excusé·es :*** Fabienne BARBANSON, Nicolas DARAGON, Corinne MOULIN, Éric RICHARD, Agnès ROSSI

*******

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Gilles CREMILLIEUX est nommé secrétaire de séance.

REÇU EN PREFECTURE
le 28/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20241122-2024_09_11-

**Objet : Réserve Internationale de Ciel Etoilé : prise en charge des frais de déplacement des étudiants de Maud Hirczak**

| Montant des dépenses PnrBP | 2025 |
|---|---|
| Fonctionnement | 500 € |
| Investissement | 0 € |

| Coût global prévisionnel | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|
| | 500 € | 0 € |

## Rapport :

La Présidente expose,

Dans le cadre de la candidature au label Réserve Internationale de Ciel Etoilé piloté par le syndicat mixte du Parc dont le dépôt est prévu en fin d'année 2024 – début 2025, un travail a été confié à 4 étudiants sur des préconisations d'actions à mener pour valoriser a posteriori le label RICE.

L'atelier d'étudiants correspond à une dizaine de jours de travail dont le rendu est prévu au printemps 2025.

Le groupe d'étudiants est issu du master II Gestion des territoires et développement local - Parcours Gestion durable des territoires de montagne dispensé par l'Université d'Aix-Marseille (site de Gap) et dirigé par Maud Hirczak, également membre du Conseil scientifique éthique et prospectif du Parc. Ils seront encadrés dans ce projet par Thierry Tatoni, par ailleurs membre du Conseil Scientifique Ethique et Prospectif du Parc.

Cette intervention ne donne lieu à aucune rémunération. Il est cependant proposé d'indemniser les étudiants de leurs frais de déplacement, à hauteur de 500 € maximum.

## Délibération

- Considérant l'orientation II.2.1 visant à « Promouvoir par l'éveil des sens, une "destination nature" qui a du sens » ;
- Considérant l'opportunité offerte par Maud Hirczak, membre du Conseil Scientifique Ethique et Prospectif du Parc, de mobiliser un atelier d'étudiants sur un sujet intéressant directement la stratégie du syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Décide** de prendre en charge les frais de déplacement des étudiants à hauteur de 500 € maximum et ce selon le barème en vigueur ;
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX